REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal, qui aura lieu en mairie, **salle des délibérations du conseil**, le :

Mardi 27 janvier 2026
à 20 h 15
(Session ordinaire)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal ;

2. Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;

3. Demande de subvention auprès du Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire dans le cadre de « Rénolution 2026 » ;

4. Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de Forez Est dans le cadre du fond de concours pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux ;

5. Convention relative aux conditions de financement, de mise en œuvre et d'exploitation d'un dispositif incendie avec la GAEC du Bouchet ;

6. Règlement de la mise à disposition des salles aux candidats pendant la période électorale ;

7. Convention d'implantation sur le domaine privé de panneaux de signalisation dans le cadre de la gestion de zones d'activité économique ;

8. Présentation des panneaux représentant l'histoire d'Aveizieux ;

9. Questions diverses.

Veuillez agréer, , l'expression de mes salutations distinguées.

A Aveizieux, le 20 janvier 2026
Sylvain DARDOULLIER, maire,

MAIRIE D'AVEIZIEUX
42 - LOIRE